

Bagnolet, le 4 août 2026

Lettre ouverte à l'intention de Madame Genevard, Ministre de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté Alimentaire

Revendications de la Confédération paysanne face aux crises climatiques

Madame la Ministre,

La Confédération paysanne souhaite vous alerter sur la situation dramatique que vivent aujourd'hui les paysan·nes.

Les conséquences du réchauffement climatique frappent de plein fouet les fermes et celles et ceux qui les font vivre. Elles ont des répercussions économiques, physiques et morales considérables. Les difficultés à faire face aux incendies, à la sécheresse et aux canicules, à supporter la perte de nos animaux, ainsi que les dégâts causés à nos cultures et à nos outils de production, sont d'autant plus lourdes qu'elles s'ajoutent à une situation économique déjà extrêmement tendue pour de nombreuses fermes et filières.

Cette crise intervient également dans un contexte où l'inquiétude quant à l'avenir de nos fermes est profonde. Les braises de la colère agricole qui se sont exprimées ces derniers mois ne sont pas éteintes, et il serait plus que légitime qu'elles se ravivent à la rentrée, car aucune réponse politique structurelle n'a été apportée pour construire un avenir positif pour les paysan·nes.

Les paysan·nes savent que chaque crise — sanitaire, économique ou climatique — fait disparaître les plus fragiles d'entre nous. L'histoire est têtue et se répète : à chaque crise, la concentration des fermes s'accélère, leur agrandissement se poursuit et le nombre de paysan·nes diminue. En remettant en cause, pendant le salon de l'agriculture la taille critique des fermes, vous avez acté cette logique de concentration au nom de la compétitivité et du productivisme.

Cette orientation s'est traduite par la LUA, qui n'apporte aucune réponse concrète à la majorité des paysan·nes. Quel impact aura cette loi sur nos revenus ? Les quelques outils de protection et de meilleure répartition de la valeur esquissés dans les articles 19 et 21 ont été vidés de leur efficacité. Pire encore, cette loi, en facilitant le développement des outils de production, l'augmentation de la taille des bâtiments d'élevages et l'usage de pesticides sans objectifs de durabilité ni de partage, accélère un modèle productiviste fondé sur la mise en concurrence des paysan·nes et, à terme, sur leur disparition.

Pourtant, la robustesse de nos filières, notre souveraineté alimentaire et notre capacité à faire de l'agriculture un levier majeur d'adaptation et de lutte contre le changement climatique dépendent avant tout du maintien d'un nombre important de paysan·nes dans les territoires. La force de notre agriculture réside dans sa diversité, sa complémentarité et sa solidarité, comme nous l'avons démontré lors des crises sanitaires ou pendant les épisodes les plus intenses d'incendies. Cette solidarité, vous l'avez saluée. Mais elle n'est possible que dans des territoires vivants, où les paysan·nes sont encore nombreux.

Aucun responsable politique, qu'il gouverne aujourd'hui ou aspire à gouverner demain, ne peut nier les réalités mises en évidence par le dérèglement climatique. L'urgence est désormais d'accompagner la bifurcation agroécologique indispensable que les paysan·nes appellent de leurs vœux.

Cette bifurcation est la seule voie crédible pour un monde vivable. Nous considérons que toute politique qui ne place pas l'intérêt général au cœur de son action, et qui ne prend pas comme boussole le maintien d'une habitabilité partagée, qui n'intègre pas les modèles de production dans un projet de société et qui alimente les conflits d'usage sur des biens communs comme l'eau, n'est pas seulement irresponsable : elle est criminelle.

Nous vous appelons donc à agir avec cohérence et à la hauteur des enjeux. Si cela devait ne pas être le cas, une part importante de nos fermes disparaîtra, et vous en porterez la responsabilité pour le reste de vos jours.

À très court terme, nous vous demandons de mettre en œuvre toutes les mesures d'urgence nécessaires afin qu'aucune ferme ne soit durablement fragilisée ou menacée par la sécheresse, les canicules, la grêle ou les incendies. Plus largement, nous vous demandons d'inscrire votre action dans l'anticipation plutôt que dans la seule gestion des crises, et de sortir d'un système à bout de souffle, fondé sur notre dépendance à la pétrochimie, qui ne bénéficie qu'à une minorité.

Préserver, prévenir, protéger et réformer les politiques publiques ainsi que les dispositifs d'aide doivent devenir les principes directeurs de votre action, c'est pourquoi la Confédération paysanne a d'ores et déjà défini des mesures indispensables que vous pourrez consulter dans le document de revendications annexe, à mettre en œuvre dès que possible.

Sachez enfin que notre détermination à défendre les paysan·nes et à faire en sorte qu'aucune ferme ne disparaisse demeure intacte et indéfectible.

Pour toutes les raisons évoquées dans ce courrier et vu l'urgence de la situation nous vous demandons de nous accorder un rendez-vous au plus vite.

Contacts :

- Thomas Gibert, porte-parole national : 06 65 24 66 44
- Nicolas Fortin, secrétaire national : 06 85 65 75 92